

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 10 octobre 2014

Service instructeur

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2014-9-2-2

Service consulté

Haute-Alsace Tourisme Agence de Développement Touristique

AIDE EN FAVEUR DES MEUBLES DE TOURISME ET CHAMBRES D'HÔTES

Résumé : Il est proposé d'attribuer un montant global de subventions de 28 000 € en faveur de trois porteurs de projets au titre du dispositif d'aide en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes.

Le Département du Haut-Rhin soutient l'amélioration qualitative de l'offre alsacienne de meublés de tourisme et chambres d'hôtes classés et labellisés.

Trois dossiers sont soumis à votre examen dans le présent rapport pour un montant total de subventions de 28 000 €, selon le détail ci-dessous :

| Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant subventionnable retenu | Taux | Montant de la subvention | Label |
|--|--------------------------------------|------|--------------------------------|-------------|
| Mme ROELLINGER Gaby Création de deux meublés de tourisme à BOUXWILLER HEB04255 | 70 000 € (plafond) | 20 % | 14 000 € (plafond) | Clévacances |
| M. ALLONCLE Jean-Pierre Création d'un meublé de tourisme à EGUISHHEIM HEB04256 | 35 000 € (plafond) | 20 % | 7 000 € (plafond) | Clévacances |
| M. et Mme POURCHER Jean-Marc Création d'un meublé de tourisme à KAYSERSBERG HEB04257 | 35 000 € (plafond) | 20 % | 7 000 € (plafond) | Clévacances |
| Total | 140 000 € | | 28 000 € | |

Ces dossiers ne font pas l'objet d'autres financements de la part des collectivités territoriales.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer, au titre du dispositif d'aide en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes :
 - une subvention plafonnée à 14 000 € à Mme Gaby ROELLINGER pour la création de deux meublés de tourisme à BOUXWILLER ;
 - une subvention plafonnée à 7 000 € à M. Jean-Pierre ALLONCLE pour la création d'un meublé de tourisme à EGUISHHEIM ;
 - une subvention plafonnée à 7 000 € à M. et Mme Jean-Marc POURCHER pour la création d'un meublé de tourisme à KAYSERSBERG ;
- de prélever les crédits sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20422, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the letters 'u' and 'n' written below the vertical line.

Charles BUTTNER